

DEJEPS ASEC

*Animation socio-éducative ou culturelle, mention
Coordination de projets*

Réussir sa VAE

Livret 1, Livret 2 et entretien avec le jury : la méthode complète.

Sommaire

Comment utiliser ce guide	6
Ce qui a changé : l'essentiel en une page	9
Chapitre 1 – Le cadre de la VAE DEJEPS Coordination de projets	10
1.1 Le DEJEPS Coordination de projets en bref	10
1.2 Le DEJEPS est-il le bon diplôme pour vous ?	13
1.3 La réforme de la VAE : ce qui a changé pour vous	14
1.4 La transition avec l'ancien DEJEPS (RNCP4900)	15
1.5 Le circuit de la VAE Jeunesse et sports, étape par étape	17
1.6 Qui fait quoi ?	19
1.7 Financement, temps et organisation	20
1.8 Ce que la VAE évalue réellement	21
1.9 Les questions que se posent souvent les candidats	22
Chapitre 2 – Le référentiel décodé, bloc par bloc	23
2.1 Comment lire un référentiel	23
2.2 BC01 – Animer et accompagner une équipe dans le champ du sport ou de l'animation	24
2.3 BC02 – Concevoir un projet d'action dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive	27
2.4 BC03 – Mettre en œuvre et évaluer un projet d'action dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive	31
2.5 BC04 – Développer les partenariats opérationnels et contribuer aux dynamiques institutionnelles dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive	34
2.6 Situer votre niveau : BPJEPS, DEJEPS ou DESJEPS	37
2.7 Si vous êtes encore sur l'ancien DEJEPS (DPTR ou animation sociale)	38
2.8 Cartographier son expérience	40
Chapitre 3 – Le Livret 1 : réussir la demande de recevabilité	42
3.1 Ce que la DRAJES vérifie	42
3.2 Choisir les expériences qui comptent	43
3.3 Décrire ses activités avec précision	44
3.4 Construire un fil conducteur	44
3.5 Rassembler les justificatifs	45
3.6 Les erreurs qui fragilisent la recevabilité	46
3.7 Viser le diplôme entier ou des blocs ?	46
3.8 Un exemple complet de Livret 1, commenté	46
Chapitre 4 – Le Livret 2 : rédiger un dossier de validation solide	51
4.1 Ce que le dossier doit démontrer	51
4.2 Le modèle de dossier de votre DRAJES	51
4.3 Choisir ses actions	52
4.4 Couvrir le référentiel : le tableau actions × blocs	53
4.5 Structurer une action	54
4.6 Passer de la description à l'analyse : quatre réécritures	55
4.7 Présenter son parcours et sa structure	57

4.8 Chiffres, documents et annexes	57
4.9 Mettre en valeur sans se surévaluer	58
4.10 Parler des limites et des difficultés	58
4.11 Faire le lien avec le référentiel	58
4.12 Anonymat et données personnelles	58
4.13 Le style	59
4.14 Et l'intelligence artificielle?	59
4.15 Relire son dossier comme un jury	60
4.16 Dix erreurs fréquentes et leur correction	60
Chapitre 5 – Situations rédigées et commentées	62
5.1 Comment utiliser ces exemples	62
5.2 Situation A – Réorganiser une équipe périscolaire et intégrer un animateur en situation de handicap	63
5.3 Situation B – Accompagner une stagiaire BPJEPS vers l'autonomie	65
5.4 Situation C – Concevoir et animer une formation des bénévoles à la gestion des conflits	67
5.5 Situation D – Diagnostiquer avant de concevoir: les 15-17 ans d'un territoire rural	69
5.6 Situation E – Bâtir le budget et le plan de financement d'un festival de quartier	71
5.7 Situation F – Concevoir un projet sport santé avec l'équipe d'éducateurs	73
5.8 Situation G – Coordonner les mercredis sur trois sites et faire face aux imprévus	75
5.9 Situation H – Suivre le budget du festival, évaluer et rendre compte	77
5.10 Situation I – Représenter le centre social au comité technique du contrat de ville	79
5.11 Situation J – Construire un réseau de partenaires et une campagne de communication	81
Chapitre 6 – Connaissances et posture professionnelles	83
6.1 L'éducation populaire: une méthode, pas une étiquette	83
6.2 Les acteurs à connaître	84
6.3 Les accueils collectifs de mineurs	84
6.4 Les politiques éducatives et territoriales	85
6.5 Financer et justifier un projet	86
6.6 Organiser le travail d'une équipe: le cadre	87
6.7 Sécurité, logistique et réglementations	88
6.8 Inclusion, responsabilité sociétale et qualité	88
6.9 La posture attendue d'un coordinateur	89
6.10 Les limites de fonction	89
6.11 Et après le diplôme?	89
Chapitre 7 – L'entretien avec le jury	91
7.1 Ce que vous savez, ce que vous ne savez pas	91
7.2 Préparer sa présentation	92
7.3 Les types de questions	92
7.4 Questions pour s'entraîner, classées par bloc	92
7.5 Dix réponses commentées	95
7.6 Les questions déstabilisantes	100
7.7 Organiser un entretien blanc	101
7.8 Le jour J	101
7.9 Après le jury: les trois décisions possibles	101

Comment utiliser ce guide

Vous coordonnez une équipe d'animateurs périscolaires et vous refaites le planning chaque fois qu'une école change ses horaires. Vous montez des dossiers de subvention, vous tenez un tableau de suivi budgétaire, vous représentez votre structure au comité de pilotage du projet éducatif de territoire. Vous êtes peut-être responsable du secteur jeunes d'un centre social, directrice d'un accueil de loisirs à l'année, coordinateur sportif d'un club, chargée de développement dans une fédération d'éducation populaire ou adjoint de direction d'une maison des jeunes. Vous faites, chaque semaine, un travail de coordination. Le diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (DEJEPS) peut le reconnaître, et la validation des acquis de l'expérience (VAE) est la voie prévue pour cela.

Ce guide porte sur un diplôme précis, dont voici l'intitulé officiel : **DEJEPS spécialité « Animation socio-éducative ou culturelle », mention « Coordination de projets »**, enregistré au répertoire national sous le numéro RNCP39930. Les organismes et les candidats disent souvent « DEJEPS ASEC » ou « DEJEPS CP ». Cette mention a été créée par un arrêté du 21 novembre 2024. Elle remplace les deux anciennes mentions « animation sociale » et « développement de projets, territoires et réseaux » (DPTR), qui ne sont plus ouvertes aux nouvelles demandes de VAE depuis le 1er janvier 2025. Si vous avez lu des conseils sur la VAE du « DEJEPS DPTR », une partie ne vous concerne plus. Le chapitre 1 fait le tri.

Une seconde précision conditionne tout le reste : **le DEJEPS est un diplôme de coordination**. Le code du sport le définit comme une qualification « de coordination et d'encadrement à finalité éducative ». Un animateur très expérimenté qui n'a jamais organisé le travail d'une équipe, construit un budget de projet ni représenté sa structure auprès des partenaires aura du mal à démontrer les quatre blocs. Ce n'est pas une question d'ancienneté. C'est une question de fonction.

Ce guide s'adresse principalement :

- aux coordinateurs et coordinatrices enfance, jeunesse ou enfance-jeunesse, en collectivité ou en association ;
- aux directeurs et directrices d'accueils collectifs de mineurs à l'année qui encadrent une équipe permanente et pilotent des projets ;

Le cadre de la VAE DEJEPS Coordination de projets

Avant d’écrire, il faut savoir exactement ce que vous visez, qui décide, selon quel texte et dans quel ordre. Pour le DEJEPS, ces questions se posent avec une acuité particulière en 2026-2027 : la mention a moins de deux ans, les anciennes mentions vivent leurs derniers mois, et le circuit de la VAE Jeunesse et sports change d’une région à l’autre. Ce chapitre vous évite les erreurs qui coûtent une session : déposer sur un diplôme fermé, frapper à la mauvaise porte, découvrir trop tard la date limite de dépôt.

1.1 Le DEJEPS Coordination de projets en bref

Le DEJEPS est un diplôme d’État de niveau 5, délivré au nom du ministère chargé des sports. Il se situe entre le BPJEPS (niveau 4) et le DESJEPS (niveau 6). Les présentations grand public parlent d’un niveau « bac + 2 ».

Repère	Ce qu’il faut savoir
Intitulé exact	DEJEPS spécialité « Animation socio-éducative ou culturelle », mention « Coordination de projets »
Fiche RNCP	RNCP39930, active depuis le 5 décembre 2024
Fiche remplacée	RNCP4900 (mentions animation sociale et DPTR)
Niveau	5
Certificateur	Ministère chargé des sports
Service instructeur	DRAJES de votre région
Délivrance	Recteur de région académique
Structure	Quatre blocs de compétences

Le diplôme repose sur trois étages de textes. Le décret n° 2006-1418 du 20 novembre 2006, codifié aux articles D. 212-35 à D. 212-43-1 du code du sport, fixe le règlement général du DEJEPS. L'arrêté du 20 novembre 2006 modifié organise la spécialité « Animation socio-éducative ou culturelle ». L'arrêté du 21 novembre 2024 crée la mention « Coordination de projets ». S'y ajoute le décret n° 2024-979 du 6 novembre 2024, qui a organisé l'ensemble des diplômes de la filière (CPJEPS, BPJEPS, DEJEPS, DESJEPS) en blocs de compétences.

La fiche RNCP précise ses dates : enregistrement jusqu'au 4 décembre 2029, dernière délivrance possible le 4 décembre 2031. Autrement dit, le référentiel sur lequel vous allez travailler est stable pour plusieurs années. Aucune réécriture n'est annoncée.

Qui délivre, qui instruit, qui décide

Le ministère chargé des sports est le certificateur. Depuis la réorganisation des services de l'État, la jeunesse et les sports sont rattachés aux rectorats : ce sont les **délégations régionales académiques à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES)** qui instruisent les demandes de VAE, organisent les jurys et préparent les diplômes. Le diplôme lui-même est délivré par le recteur de région académique, dès que vous justifiez des quatre blocs, « quel qu'en soit le mode d'acquisition » (formation, VAE, équivalence). Au niveau départemental, les **services départementaux à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES)** ne s'occupent pas de votre VAE, mais vous les croiserez dans votre pratique : ce sont eux qui reçoivent les déclarations d'accueils collectifs de mineurs et qui les contrôlent.

Le métier selon la fiche RNCP

Le résumé officiel tient en trois phrases. Le titulaire de la mention « assure la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de projets d'action dans une démarche d'éducation populaire s'inscrivant au service du projet de développement de la structure qui l'emploie » ; ces projets « peuvent s'adresser à différents publics et revêtent une intention éducative ». Il « est force de proposition pour alimenter la réflexion stratégique conduite au sein de la structure ». Il « réalise une veille sur l'évolution des pratiques, des démarches socio-éducatives et des réglementations de son domaine ».

Retenez trois expressions, parce que le jury les a en tête en lisant votre dossier.

FIN DE L'EXTRAIT GRATUIT · 120 PAGES DANS LA VERSION COMPLÈTE

Vous avez aimé ces pages ? Choisissez votre formule.

Réussir sa VAE : DEJEPS ASEC – Animation socio-éducative ou culturelle, mention Coordination de projets. Paiement sécurisé, PDF envoyé par e-mail juste après l'achat.

LE PLUS COMPLET

Guide DEJEPS ASEC + guide de l'oral

Livret 1, Livret 2, jury, puis la préparation de l'entretien

24,90 € au lieu de 29,80 € séparément



Guide DEJEPS ASEC seul

Livret 1, Livret 2 et jury, bloc par bloc

14,90 €



Relecture de votre Livret 2

Corrections et conseils sur votre dossier

dès 49 €



Touchez une formule pour l'ouvrir sur reussirmavae.fr · Toutes les formules : reussirmavae.fr/vae-par-diplome